

MIONS *le mag*



**COVID-19 :
Tous mobilisés**

Retour en images

Merci

Les Mionlans étaient nombreux aux balcons, fenêtres, jardins tous les soirs à 20h durant le confinement pour applaudir en guise de remerciements l'ensemble du personnel de santé, et bien plus, mobilisé pour la gestion de cette crise sanitaire. Les enfants accueillis dans les écoles ont créé la banderole «merci» affichée sur l'Hôtel de ville.



Des commémorations célébrées même en temps de crise sanitaire



Le 26 avril, M. le Maire a déposé seul et au nom de tous une gerbe au pied du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes et aux héros de la déportation.



La commémoration du 8 mai célébrant la fin de la Seconde Guerre Mondiale s'est déroulée dans le strict respect des mesures de distanciation en format restreint avec 3 élus, des représentants des forces de sécurité et des anciens combattants.

sommaire

Actualités	p.4-9
Jeunesse	p.10-11
Éducation	
Cadre de vie	p.12-13
Économie	p.14
Social	p.15
Expression politique	p.16-17
Culture et animations	p.18-19

Hors-série du magazine municipal d'information de la ville de Mions

Parution bimestrielle, éditée à 5750 exemplaires

• Directeur de publication : Claude Cohen

• Rédaction : Service communication, Cabinet du Maire.

• Photographies : Service communication, Adobe Stock.

• Charte graphique : Sitbon et associés

• Mise en page : Service communication

• Impression : Riccobono



Ville de Mions
Mairie de Mions, 4 place de la République,
CS 43029 MIONS, 69965 CORBAS CEDEX
04 72 23 62 62

www.mions.fr - 

Vous êtes déjà nombreux à nous suivre sur Facebook. 
Continuez et invitez vos amis Miolands à liker la page "Ville de Mions" !

Chères Miolandes, chers Miolands,

C'est un numéro spécial consacré à la crise sanitaire que nous venons de traverser qui vous est proposé à travers ces pages. Cette situation inédite a bouleversé nos vies et emporté près de 30 000 de nos concitoyens.

Je rends hommage tout d'abord à l'action publique, si souvent décriée ou jugée inefficace.

En ce qui concerne le personnel municipal, je pense aux agents qui chaque jour se sont investis physiquement depuis le début de la crise afin d'assumer les compétences attendues de notre collectivité. À leurs côtés, j'ai pu constater leur sens du service public. La priorité a été donnée à leur mission et j'aime à penser que les applaudissements effectués chaque soir leurs étaient

aussi destinés. Ma pensée va aussi aux agents qui travaillent à distance, assument leur fonction et gèrent la crise tout en préparant l'avenir.

Je veux également saluer l'ensemble des élus qui, sur le terrain et au plus proche de nos concitoyens, se sont engagés pour gérer les problèmes souvent inédits et parfois exceptionnels générés par cette situation.



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

Aussi, cet hommage, je l'adresse bien entendu au personnel soignant dont l'engagement et le dévouement auprès des malades a été sans relâche

et salué de tous ; je salue également la police municipale, les gendarmes, les pompiers et les secouristes qui sont engagés dans cette crise.

Je n'oublie pas non plus dans mes remerciements les bénévoles, les couturières, les commerçants et les entreprises qui se sont tous mobilisés.

Enfin, je soulignerai l'esprit de solidarité et le grand civisme que la majorité de nos concitoyens ont déployés.

J'ai pu constater les manquements de l'État, les « à peu près » ou les « contre décisions » : un État qui n'a pas su apporter la sécurité sanitaire pour nos enfants et nos concitoyens.

Cette crise que nous traversons laissera des traces dans nos vies. Et en gage d'un avenir que je souhaite positif et porteur d'humanité, elle aura aussi eu le mérite de révéler la grande solidarité et la générosité de tous les miolands.

Ne relâchons pas nos efforts.

Merci à tous et prenez soin de vous.

Votre Maire,
Claude Cohen



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
pour tout rendez-vous
dans un bâtiment communal

VOTRE MAIRIE

Les services municipaux à l'heure du déconfinement

Les services municipaux ont continué d'exercer leurs activités essentielles en tenant des permanences et en assurant leurs fonctions en télétravail. En cette période de déconfinement où nous devons rester prudents, des aménagements ont été pris. **Vous trouverez ci-dessous les principales informations d'ouvertures et de contacts.**

ÉTAT CIVIL

Les services sont assurés sur rendez-vous. Permanence téléphonique de 8h30 à 14h du lundi au vendredi jusqu'au 2 juin

☎ 04 72 23 62 62

📧 population@mions.fr

Réouverture : 8h30/12h-13h30/17h du lundi au vendredi à compter du 2 juin et un samedi matin par mois

> **Uniquement sur RDV**

PÔLE FAMILLES

● CRÈCHES

Réouverture d'une crèche municipale (Les Diablotins) à compter du lundi 25 mai. 10 places seront ouvertes (conformément aux directives de la PMI) en premier lieu destinées aux parents exerçant des missions prioritaires.

● RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Pas de réouverture avant septembre.

☎ 04 72 23 26 62

📧 ram123soleil@mions.fr

● ÉCOLES

- Jeudi 28 mai > les GS et les CM2,

- Mardi 2 juin > les CP

- Lundi 8 juin > les autres niveaux d'élémentaires.

Les enfants sont accueillis sur la base du volontariat des familles et selon les plannings établis par les directions d'écoles. Les Petites et Moyennes sections de Maternelle reprendront en septembre.

● CENTRE DE LOISIRS

Fermé, en attente des directives gouvernementales.

● MIONS ACCUEIL FAMILLES

Fermé au public.

☎ 04 72 23 61 41

📧 accueilfamilles@mions.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

> **Uniquement sur RDV**

☎ 04 72 23 62 60

📧 st@mions.fr

● SERVICE URBANISME

☎ 04 72 23 62 66 📧 urba@mions.fr

● SERVICE ÉCONOMIE

☎ 04 72 23 62 50

📧 economie@mions.fr

PÔLE ANIMATION

● MÉDIATHÈQUE

Ouverture du *biblio-drive* le mardi 9 juin à 15h sur réservation et rendez-vous. Pas de réouverture au public pour le moment.

📧 mediatheque@mions.fr

● CENTRE CULTUREL

Pas de réouverture au public pour le moment.

📧 culture@mions.fr

● MAISON DES ASSOCIATIONS ET MAISON DES SENIORS

Pas de réouverture au public pour le

moment, remise de courrier possible selon permanences communiquées.

📧 vieassociative@mions.fr

● SPORTS

Pas de réouverture au public pour le moment. Reprise des activités discipline par discipline selon le Ministère des Sports.

📧 sports@mions.fr

CCAS

> **Uniquement sur RDV**

📧 ccas@mions.fr ☎ 04 72 23 62 69

POLICE MUNICIPALE

📧 police@mions.fr

☎ 06 61 65 99 56 de 7h30 à 00h du lundi au vendredi, de 12h à 00h le samedi.

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, contacter la gendarmerie nationale au 04 72 90 17 70 ou en composant le 17.

CIMETIÈRE

Horaires habituels.

Informations au 25 mai et susceptibles d'évoluer.

www.mions.fr



Le Centre Médical Municipal

Dès le 16 mars, la Ville a acheté du matériel et a sollicité les entreprises pour récolter des dons de matériel de protection afin de les mettre à disposition des infirmier(e)s, médecins libéraux et auxiliaires de vie de la commune, en première ligne de cette crise sanitaire. Les soignants pouvaient ainsi trouver au sein du Centre Médical Municipal créé le 23 mars, petit matériel, gants, masques FFP2, blouses et gel hydroalcoolique. Un véritable lieu de ressources mais aussi de soutien pour eux.

En plus des ressources matérielles, les professionnels profitaient et profitent encore de ressources et veilles documentaires sur le virus, de la mise à disposition de salles de téléconsultation mais surtout d'un lieu de rencontre et de détente. De petits mots de remerciements et d'encouragements ainsi que de délicates attentions leurs ont été offerts par les Mionlands pour témoigner d'une reconnaissance collective.

Le Centre Médical Municipal est tenu par 2 bénévoles qui se relaient 7j/7 depuis le début de la crise.

SOPHIE, INFIRMIÈRE LIBÉRALE SUR MIONS, USAGÈRE DU CMM

Vous venez au Centre Médical Municipal depuis son ouverture, qu'avez-vous pu y trouver ?



Très tôt et très vite au début de cette crise, nous avons pu nous sentir rassurées, considérées et accompagnées par la Ville. En effet, il était très difficile de se fournir en masques FFP2 et de savoir que la Ville était à nos côtés et travaillait pour nous les fournir, c'était très rassurant. L'endroit s'est adapté au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie pour qu'on puisse trouver le matériel nécessaire. De plus, durant le confinement, sachant que les cafés étaient fermés, cet endroit nous permettait de nous retrouver et de boire notre café dans un lieu de détente chaleureux.

*conseil municipal
du 07/05/20*

Dans le contexte de la crise sanitaire, le Conseil Municipal s'est tenu en visioconférence.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Versement d'une subvention exceptionnelle de 200€ au Centre de soins pour animaux sauvages « L'Hirondelle ».

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Subvention à l'attention des particuliers mionlands pour l'acquisition de dispositifs de lutte contre le moustique tigre.
voir article page 12

TAXE LOCALE

Abattement de 50 % de la Taxe Locale sur les Enseignes et Publicités Extérieures.
voir article page 14

BUDGET MUNICIPAL

Comptes administratif et de gestion 2019.
Plus d'informations dans le «Mions le Mag» de juillet.

Le drive-test



Depuis le 3 avril, la Ville a mis à disposition les équipements nécessaires afin de mettre en place un *drive-test* pour le laboratoire d'analyse Unilians. Seuls les patients munis d'une prescription médicale selon les règles transmises par le Gouvernement peuvent bénéficier d'un test. Ce *drive-test* se situe devant la salle des arts martiaux. Un chapiteau et un balisage précis indiquent son emplacement. Les prélèvements nasaux et sanguins sont effectués sans que le patient ne sorte de sa voiture selon des normes de sécurité bien précises. L'emplacement du *drive-test* est susceptible de changer si les demandes de tests venaient à augmenter.

 www.mions.fr

Le point sur le COVID-19

Questions/Réponses à Jean Lang – Médecin, Biologiste qui travaille sur la réponse aux épidémies virales au sein de la Coalition Mondiale pour la préparation aux Epidémies (CEPI).



Qu'est-ce que le COVID-19 ?

C'est le nom de la maladie liée au coronavirus SARS-CoV2 qui se présente selon de nombreux tableaux cliniques d'asymptomatique à des formes sévères principalement respiratoires pouvant conduire au décès chez les sujets âgés et/ou fragilisés.

Qu'est ce que le SARS CoV-2 et existait-il avant 2019 ?

Les coronavirus humains (alpha et bêta) circulent en France depuis des décennies et sont responsables de symptômes pseudo-grippaux bénins. Il y a aussi de très nombreux coronavirus animaux qui sont transportés par le chat (Virus de la Péritonite Féline) et les chauve-souris. Ce SARS-CoV2 vient du passage d'un virus de chauve-souris dans la région de Wuhan.

Quel est sa particularité ?

Lors du passage de la chauve-souris à l'homme ce coronavirus a muté et son enveloppe (en forme de couronne d'où son nom) a acquis une « clef universelle » pour rentrer dans nos « serrures cellulaires humaines » via à un récepteur (nommé ACE2) très répandu en particulier dans les poumons. A la différence de ses prédécesseurs de 2003 et 2012 (SARS-CoV1 et MERS) il se transmet très facilement et très précocement avant l'apparition de symptômes.

Comment mesure-t-on cette transmissibilité interhumaine ?

Par un paramètre dont on parle beaucoup en terme épidémiologique et qu'on appelle le R0 ou Indice Basique de Reproduction. Estimé à 1.5 en Janvier sur quelques cas il a été réestimé à 3 en Février 2020.

Un indice de transmissibilité passant de

1.5 à 3, ce doublement change-t-il vraiment beaucoup de choses ?

Oui car nous sommes en contact social permanent en particulier dans les centres urbains. Après 10 contacts successifs le virus contaminera 58 personnes avec un R0 à 1,5 mais 59 000 avec un R0 à 3 !

Ceci vous explique l'ampleur de l'épidémie actuelle par rapport aux explications rassurantes initiales.

Que peut-on faire alors ?

En l'absence de traitement et de prévention, le seul moyen reste de diminuer l'impact de R0 et donc de confiner pour éviter cette propagation virale. Le R0 « observé » va diminuer à moins de 1 et l'épidémie sera stoppée.

...Stoppée définitivement ou sommes-nous sous la menace d'une « deuxième vague » ?

Il est trop tôt pour le dire. Cela dépend de plusieurs facteurs imprévisibles.

Le facteur clef est l'évolution du virus vers une forme plus atténuée et/ou la baisse intrinsèque ou extrinsèque du R0. A ce jour sur la base des analyses génomiques ils semblent peu muter dans ce sens.. ou dans l'autre.

En fait toutes choses étant égales par ailleurs, ce qui entre parenthèses n'est jamais le cas en biologie du vivant, les modèles prédisent plutôt une deuxième vague, voire comme les autres coronavirus humains une saisonnalité hivernale.

Bref nous allons devoir vivre avec le coronavirus c'est cela ?

Oui et nous avons déjà commencé à le faire avec les mesures barrières et de distanciation sociale.

Il ne faut pas baisser la garde et absolument porter des masques en cas de regroupement social surtout dans un milieu intérieur et/ou de rassemblements. Là encore pour maîtriser et diminuer l'impact de notre R0 observé et ne pas prendre de risque en terme de sécurité sanitaire.

Ce n'est donc pas l'homme qui fixe le tempo en matière d'épidémie mais le virus, nous suivons, anticipons et agissons.

Comme apprécier ce risque à court terme ?

On peut mesurer l'état de circulation du SARS-CoV2 dans une population donnée. Cette « photographie épidémiologique » permet de connaître via la signature immunologique du virus (taux d'anticorps) la circulation et à un moindre degré l'état d'immunité de groupe.

Ce que nous allons faire à Mions au moyen d'une enquête observationnelle sérologique nommée CoviD-Mions-Sérologie-1 (CMS-1) qui sera réalisée sur plusieurs centaines de Miolands.

La participation en est libre, volontaire et gratuite pour les personnels concernés.

Et la solution à long terme sera ?

La meilleure solution est l'extinction naturelle de l'épidémie et la non circulation du virus qui serait « un miracle ». Mais en terme plus pragmatique on parle plus du développement d'un vaccin et de mesures de vaccinations préventives face aux épidémies virales de ce type. (cf Encart)

Merci au Docteur Lang pour ces explications.

Le vaccin en question

À quand un Vaccin contre le COVID-19 ? Que font les scientifiques ?

Une centaine d'équipes de chercheurs du monde entier (France, Royaume-Uni, Allemagne, États-Unis, Chine, etc.) travaillent depuis janvier à élaborer des vaccins contre le SARS-CoV-2.

Où en sont-ils ?

Les scientifiques connaissent déjà la carte d'identité du coronavirus (son génome). Ils font maintenant des tests sur des souris : ils leur inoculent des vaccins expérimentaux pour qu'elles développent des anticorps et bloquent le virus. Si c'est le cas, cela signifie que le système de défense de leur organisme s'active. C'est l'effet recherché dans un vaccin. C'est un véritable sprint que réalisent les scientifiques face au coronavi-

rus. Des premiers tests de vaccins ont déjà eu lieu aux États-Unis, en Europe et en Chine, mais la course est encore longue. Les résultats probants seront connus dans plusieurs semaines.

Si ces tests sont positifs, que se passera-t-il ?

Il faudra évaluer le vaccin sur plusieurs milliers de personnes, puis voir s'il peut être développé à des centaines de millions d'exemplaires, et à quel coût. Il devra être validé par les agences du médicament sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pendant ce temps, d'autres équipes continuent leurs recherches, avec d'autres technologies vaccinales.

Quand sera-t-il disponible ?

Il faut souvent au moins dix ans pour mettre un

vaccin sur le marché. Mais dans le cas du Covid-19, les délais peuvent être ainsi ramenés à un an, pour la première phase d'étude chez l'homme. Mais il faudra au moins 18 mois pour qu'il soit disponible.

À quoi servira-t-il ?

On ignore si le virus aura disparu naturellement d'ici là. S'il a disparu, il y a deux hypothèses. Soit cette disparition est définitive et le vaccin arrivera trop tard. C'est ce qui s'est passé avec un autre coronavirus responsable du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003. Soit, et c'est le scénario le plus probable, le virus se saisonnalise (comme la grippe) et là, le vaccin aura bien sûr toute son utilité comme moyen interventionnel particulièrement pour les personnels de santé.

Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde

Afin de faire face et de lutter efficacement contre le virus, avec pour objectif premier de protéger les Miolands, la Ville, sur l'initiative du Maire, a activé son Plan Communal de Sauvegarde le 13 mars. La cellule de crise communale est depuis le début sous la responsabilité de l'Adjoint au maire en charge de la sécurité.

PCS = PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde existe depuis 2015. C'est un document interne à la Ville qui détaille l'ensemble des mesures d'urgence qui permettront de gérer au mieux la survenue d'un évènement inattendu. L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide, qu'elles soient d'ordres climatiques, naturelles, industrielles ou sanitaires. L'objectif de ce document est de recenser l'information préventive, les contacts, les actions à enclencher pour protéger la population face aux risques.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est quant à lui un document destiné à la population pour l'informer des consignes de sécurité à suivre en cas de déclenchement du PCS.

Disponible sur www.mions.fr



SE FOURNIR ET DÉLIVRER DES MASQUES, UNE ACTION PRIORITAIRE

21000 masques chirurgicaux commandés

20000 masques tissus « Charlieu »

8000 masques tissus par les couturières solidaires

> Les premières commandes ont été lancées le 31 mars.

> Du gel hydroalcoolique a aussi été commandé en très grande quantité.

> L'opération «Mions Un Masque pour Tous» a permis de doter dès le 15 avril les Miolands de masques de distanciation sociale.

Résumé des opérations déclenchées dans le cadre du PCS

22

22 FÉVRIER > Réunion de la cellule de veille restreinte du PCS pour risque pandémique - Activation de la cellule restreinte de veille.

28 FÉVRIER > Réunion sur action du Maire de l'ensemble des professionnels de santé de la ville (médecins, infirmiers, pharmaciens), sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, experts du PCS, chefs de services municipaux et élus.

> les premiers achats de matériels sont déclenchés (masques FFP2, désinfectants, gants...)

13 MARS > Activation du Plan Communal de Sauvegarde pour risque pandémique.

> Anticipation Plan Bleu pour la résidence Marianne et les personnes vulnérables.

> Fermeture de l'ensemble des équipements publics (parcs et bâtiments communaux), annulation de l'ensemble des manifestations, mise en

place de procédures et télétravail pour assurer la continuité des missions de service public.

16 MARS > Accueil au sein d'une école des enfants du personnel de santé mais aussi des personnels de secours et de sécurité

> Fourniture de masques, blouses et autres matériels aux infirmières libérales et médecins de la commune.

17 MARS > Appels aux dons auprès des sociétés pour récolter des masques et autres matériels mais aussi appels auprès des entreprises de différents pays pour acheter du matériel.

21 MARS > Mise en place du réseau Mions Entraide Solidaire piloté par le CCAS de la Ville pour venir en aide aux personnes fragiles

23 MARS > Mise en place du couvre-feu entre 22h et 5h sur la commune de Mions qui est resté effectif jusqu'au 11 mai. Le recours de la Ligue des Droits

de l'Homme a été rejeté par la justice.

> Ouverture du Centre Médical Municipal accessible 24h/24 et 7j/7 pour les médecins, infirmières libérales et auxiliaires de vie de la Ville.

31 MARS > Recensement téléphonique de 1200 personnes de plus de 70 ans pour prise de contacts pour recenser le besoin d'aide éventuel.

3 AVRIL > Mise en place par la Ville d'un *drive-test* en partenariat avec le laboratoire Unilians.

4 AVRIL > Groupe de travail «test sérologique» sous la direction de Jean Lang, conseiller municipal délégué et médecin biologiste. Les tests sérologiques à destination des personnels engagés (santé, sécurité, ville) ont débuté le 23 avril.

Le PCS est toujours actif et le sera jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.



Opération «Un masque pour tous»

Très vite après l'annonce du confinement, la Ville s'est organisée pour mettre en place une fabrique géante de masques en tissu.



En plus des couturières solidaires de la Ville qui ont commencé dès le début du confinement à concevoir des masques de chez elles, **20 000 masques ont été commandés auprès de l'entreprise «Les tissages de Charlieu»**, une entreprise de textile basée dans la Loire qui garantit un savoir-faire local et une fabrication 100% française. L'entreprise, née en 1967, dont l'activité se concentre principalement dans le secteur

de la mode, a mobilisé son outil de production durant cette crise inédite pour fabriquer des masques.

Ces derniers ont été livrés en tissu brut. Il s'agissait alors de découper individuellement chaque masque, de les repasser pour contracter les élastiques, puis de les mettre sous pli individuel avec les tiges métalliques et notice avant qu'ils ne partent en distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Les sites de confection étaient situés à la Maison des Seniors et à l'Espace Convergence.

De nombreux agents municipaux, bénévoles, couturières solidaires, partenaires et élus ont été mobilisés pour cette opération de grande envergure. Une opération rondement menée qui a mis Mions en lumière dans de nombreux journaux locaux, sur les réseaux sociaux et à la télévision régionale comme nationale.



Dans la continuité de l'opération des masques commandés auprès des tissages de Charlieu, bénévoles et couturières solidaires ont poursuivi la confection de masques en tissu répondant à la norme AFNOR.

Des masques plus particulièrement destinés aux enfants, aux motifs très appréciés par ces derniers, mais aussi des masques grandes tailles ou de couleurs sombres spécifiquement destinés aux forces de sécurité.

Au total, les couturières solidaires ont réalisés près de 8000 masques.

106 
bénévoles et agents mobilisés

20000 
masques
«Tissages de Charlieu»

8000 
masques en tissu
aux normes AFNOR



i Pour toute question relative aux masques, merci d'adresser un mail sur : commandemasque@mions.fr

Des masques distribués en priorité auprès des professionnels

Avant même le début du confinement, la Ville s'est mobilisée pour acheter, recevoir et distribuer des masques chirurgicaux ou tissu aux professions en première ligne.

Des appels à solidarité ont été lancés auprès des entreprises miolandes afin de récolter et redistribuer masques et gel hydroalcoolique en priorité aux professionnels de la santé, médecins, infirmières et auxiliaires de vie, mais aussi aux acteurs de la sécurité, gendarmes, policiers municipaux et pompiers.

Des masques en tissu réalisés par les couturières solidaires ont ensuite été alloués aux commerçants ouverts dès le début du confinement.

La Ville poursuit la dotation prioritaire des soignants mais aussi des professionnels en première ligne comme les assistants maternels de la commune.



La Région à nos côtés



Des masques sont en cours de distribution par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'ensemble des habitants de la Région.

Sept entreprises régionales ont contribué à la fabrication de la grande majorité des 9 millions de masques.

Lavables et réutilisables, les masques en question ont tous une accréditation grand public répondant aux normes AFNOR.

Pour la Région, le coût de cette opération s'élève à 30 millions d'euros.

Un grand MERCI

aux couturières, bénévoles, partenaires...

Ils étaient **plus de 70 bénévoles** à travailler sur l'opération «Mions, un masque pour tous».

Nous tenons vivement à les remercier, ainsi que l'ensemble des agents municipaux ayant œuvré à l'opération, élus mobilisés, partenaires (Sapeurs-pompiers, Croix-Blanche) mais aussi les entreprises, pour nous avoir permis d'obtenir nos commandes rapidement :

Tissages de Charlieu, tissu Comptoir Saint MERRI, Sarl François PAVIOT, mais aussi Pizza'Mions pour le déjeuner offert lors de l'opération.



Bien porter et entretenir son masque

Les masques commandés auprès des tissages de Charlieu **sont réutilisables et lavables jusqu'à 30 fois**. Ils respectent les spécifications AFNOR (catégorie 1 – UNS1).

Pour assurer leur efficacité, il faut scrupuleusement respecter la notice d'utilisation à retrouver sur le site de la ville.

Les points les plus importants sont :

- Se laver les mains avant chaque utilisation
- Bien porter le masque sur le nez et le menton
- Le porter 4h maximum

Le masque en tissu n'est plus efficace dès lors qu'il est humide ou qu'il est retiré ou baissé sur le menton. Il faut alors en changer.

- Lavage à 60° entre chaque utilisation. Pas de sèche-linge.





VIE SCOLAIRE

Retour à l'école petit à petit

Après près de deux mois de pause forcée par la crise sanitaire, les élèves reprennent petit à petit, sur la base du volontariat des familles, le chemin de l'école.

En plus d'une prise de température à l'entrée de l'établissement, les aménagements des espaces collectifs, salles de classes, sanitaires et récréation, ont été repensés pour s'adapter à **un protocole sanitaire strict afin d'assurer la sécurité des enfants et des encadrants.**

Pour éviter que les enfants ne soient trop proches, un sanitaire sur deux et un lavabo sur deux ont été condamnés (en fonction de la situation propre à chaque école).

La plupart des classes disposent d'un coin lavabo, initialement utilisé pour laver le petit matériel. Ils sont désormais **tous équipés d'un porte savon et d'essuie-mains en papier** pour faciliter le lavage des mains.



Dès lors que les enfants entrent ou sortent de classe, pour aller manger ou faire une activité, ils se lavent les mains, **soit un minimum de 8 lavages de mains** dans la journée.

Des marquages au sol ont été réalisés pour visualiser **les distances à respecter entre chaque enfant** lors des déplacements qui se font désormais en file indienne.

NETTOYAGE

Plusieurs fois par jour, espaces communs (poignées, rampes, robinets...) sont désinfectés. Entre chaque service de restauration, tables et chaises sont désinfectés. Une organisation qui s'accroîtra les jours à venir car les écoliers reviendront au fil du temps, jusqu'à la fin d'année scolaire prévue le 3 juillet.

Plus de self à la cantine, mais des paniers-repas



La cuisine centrale a fonctionné pendant le confinement afin de servir les aînés et personnes fragiles à domicile. Une demande à la hausse qu'ils ont brillamment assurée tout en venant renforcer les effectifs de la Résidence Marianne les week-ends.

Pour les écoles, **le repas froid a été privilégié car il est compatible avec les mesures de sécurité sanitaire.** Les restaurants scolaires ont aussi été réaménagés afin que les enfants ne déjeunent plus ni côte-à-côte, ni face à face. Pour les plus grands, la cours de récréation sera utilisée pour déjeuner sauf en cas de mauvais temps où le déjeuner se prendra en salle de classe.

Autre avantage du panier-repas froid : il est plus rapide à manger car le protocole à respecter prend du temps et empiète sur le temps de déjeuner.

Ainsi, **les enfants conservent un temps pour leurs activités sur les temps méridiens, encadrées par les animateurs.** Chaque animation proposée sur le temps périscolaire a été étudiée afin de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

> Le panier-repas est gratuit.

Bravo !

Animateurs, ATSEM et agents polyvalents des écoles ont été mobilisés dès le 16 mars pour accueillir les enfants du personnel soignant ainsi que du personnel des forces de sécurité.

Le personnel municipal a travaillé avec les enfants sur l'acquisition des gestes barrières, leurs travaux scolaires, mais proposait aussi des jeux intérieurs et extérieurs dans le respect des règles de distanciation.

Plusieurs petits travaux artistiques ont aussi été confectionnés par les enfants et offerts notamment au personnel de santé pour les remercier de leur travail ●



Centre de loisirs

Dans l'attente des directives de la part du Ministère concernant l'organisation et les modalités d'ouverture du centre de loisirs pour cet été.

Crèches et RAM



Bien que les temps collectifs ne reprennent pas avant septembre et que les bâtiments soient fermés, **les professionnels des Relais d'Assistants Maternels continuent de vous informer**, parents, futurs parents, à la recherche d'un mode de garde ou dans vos démarches d'employeur.

☎ 04 72 23 26 62

@ ram123soleil@mions.fr

La crèche municipale Les Diablotins à réouvert depuis lundi 25 mai.

10 places sont ouvertes (conformément aux directives de la PMI) en premier lieu destinées aux parents exerçant des missions prioritaires, que ce soit pour les enfants initialement inscrits à la crèche Les P'tits Fripons ou à la Crèche Les Diablotins.



 www.mions.fr

[Cadre de vie]



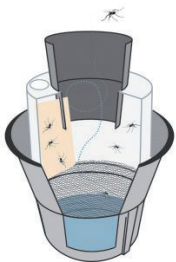
Lutte contre le moustique tigre

Dans le cadre du plan de lutte contre la propagation du moustique tigre, la Ville souhaite inciter les habitants à s'engager dans une démarche collective responsable.

Priorité 2020 : des actions groupées ville/habitants pour limiter au maximum le développement du moustique.

En plus des actions menées par les services de la Ville qui consistent en l'installation de pièges dans les espaces publics, la Ville a voté lors de son dernier conseil municipal la création d'une subvention destinée à l'acquisition de pièges à moustiques par les particuliers miolands :

■ **La Ville propose de financer 50% du prix d'achat d'un dispositif piège à moustiques dans la limite de 30€ par dispositif (prix maximum d'un tel dispositif : 60€).**



Piège de type pondoir

QUEL PIÈGE CHOISIR ?

Il existe plusieurs types de pièges. **La Ville, avec l'avis de ses partenaires, vous conseille l'achat de piège type pondoir** qui stoppe la future génération de moustiques tigres en attirant les femelles moustiques tigres adultes qui veulent pondre. Le piège les capture grâce à une surface adhésive.

Le piège BG-GAT, outre son prix (max. 60€) présente plusieurs avantages : pas besoin d'électricité, juste d'un fond d'eau et il n'utilise pas de produits toxiques mais simplement une surface adhésive. Plusieurs distributeurs le commercialise.

■ Pour demander votre subvention, rendez-vous sur www.mions.fr pour télécharger le formulaire et faire votre demande.

Adoptez les bons gestes !



COUVREZ



JETEZ



VIDEZ

Plan d'actions de la Ville

● La mise en place d'un **groupe de travail Moustique Tigre**, composé de représentants de la Ville (adjoint et services techniques), citoyens, LPO et EID, qui s'enrichira **d'un réseau d'habitants** qui a pour but de suivre la progression de l'espèce, rappeler les gestes barrières, faire remonter les informations...

Pour rejoindre le réseau : luttemoustiquetigre@mions.fr



● L'application d'un **arrêté municipal** pour veiller au respect des gestes barrières.

● L'envoi d'un **courrier de sensibilisation** à tous les syndicats de copropriété et bailleurs sociaux pour qu'ils se fassent le relais de l'actualité «moustique tigre».

● Un **traitement larvicide** dans les évacuations du cimetière et autres sites à risque.

● La mise en place de **30 dispositifs pièges**, selon les conseils de ses partenaires EID et LPO Rhône-Alpes afin de couvrir les espaces publics tel que les parcs, cimetière, parvis d'école, stades...

● L'installation de **10 premiers appareils de type Qista** à positionner sur des lieux stratégiques (à proximité des habitations, lieux à définir après étude proposée par la société Qista) afin de couvrir l'ensemble de la Ville.



CADRE DE VIE

Opération de nettoyage urbain

Les agents de propreté de la Ville nettoient de manière renforcée depuis le 30 mars à l'aide de pulvérisateurs le mobilier urbain des endroits les plus passants : poubelles, bancs, rampes, poignées...

Les produits utilisés sont des produits nettoyants efficaces répondant aux exigences de salubrité publique, peu nocifs pour notre environnement.

> *Il s'agit d'une opération de prévention en complément de tous les gestes barrières.*

DÉCHÈTERIE

Opération de collecte des déchets verts

La déchèterie de Mions est réouverte depuis le 11 mai. L'accès se fait en alternance : véhicules plaques paires les jours pairs, plaques impaires les jours impairs. **Nous vous conseillons de consulter le site de la Métropole, gestionnaire des déchèteries**, pour vérifier les derniers horaires et les conditions d'accès et de sécurité avant de vous y rendre.

 www.grandlyon.com



Afin de palier à la fermeture des déchèteries durant le confinement et de « soulager » leur réouverture, la Ville de Mions a organisé sur le site du CATEM une opération exceptionnelle de collecte des déchets verts le 7 mai qui a rencontré un franc succès.

La Ville vous aide dans vos démarches pour l'environnement

SUBVENTION RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La sécheresse, de plus en plus fréquente dans notre région d'année en année, encourage l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie par les particuliers pour stocker cet or bleu qui sert tant à l'arrosage du potager qu'au nettoyage des voitures.

De plus, l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie participe à la lutte contre la prolifération du moustique tigre car les systèmes sont couverts.

La Ville vous aide dans votre acquisition en vous versant une subvention ! Pourquoi hésiter ?



SUBVENTION COMPOSTEUR

Dans le cadre d'une démarche développement durable, afin de toujours plus sensibiliser les miolands à prendre soin de leur environnement et notamment à réduire leurs déchets, **la Ville de Mions subventionne l'achat d'un composteur par les particuliers** (composteur pour particulier ou habitat collectif).

+ d'infos et conditions sur ces subventions sur :

 www.mions.fr



Coronavirus : un élan de solidarité

Les entreprises ont répondu présentes ou se sont manifestées spontanément dès le début de la crise pour des dons en matériel de santé ou sécurité (gants, blouses, visières, gel hydroalcoolique) mais aussi des dons alimentaires pour soutenir les personnes œuvrant dans cette lutte. Nombreux aussi ont été les particuliers à offrir du petit matériel qui a été distribué aux personnels soignants et de sécurité.

Ainsi nous tenons à remercier : RTC Pro, TBF, Lyon Environnement Démolition, Portillo, Association des Industriels de Mions, De mèche avec vous, magasin Jeff de Bruges, Ent. Gallet, Maison Pippia, TerreAzur, M. et M^{me} Bolota, M. Aregger, M^{me} Roussero, M. et M^{me} Martin, M. Giletto, M^{me} Portillo, M. Gallo, M. Kling, M. Nizar, M. Favre, M. Marzouk, M. Navarro, M^{me} Davidian et les autres donateurs que nous pouvons avoir oublié !

Accompagnement des entreprises



Depuis le début de la crise, État, Région, Métropole et acteurs économiques se mobilisent pour soutenir les entreprises impactées. De nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement ont été mis en place pour tenter de répondre à la situation spécifique de chaque entreprise.

De son côté, **la Ville a tenu à soutenir les entreprises en réduisant de moitié sa taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures** (un impôt dû par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé).

■ **Le service Économie de la ville** peut vous informer et vous aider, n'hésitez pas à le joindre : conomie@mions.fr

 www.mions.fr

Votre marché



Depuis le 1^{er} avril, après une brève interruption en début de confinement, **le marché a repris progressivement** tout en respectant scrupuleusement les mesures de sécurité. Barrières, gel hydroalcoolique, distanciation, respect des gestes barrières et surveillance de l'affluence par un agent de la Ville, un élu et la Police Municipale toujours présents. Désormais votre marché s'étend sur le parking Garreau jouxtant la Halle pour espacer au maximum chaque stand.

Mercredi : un poissonnier, un producteur de fromage de chèvre, un producteur de légumes, un producteur de fruits et un boucher.

Samedi : un traiteur, un fromager, un boucher, deux primeurs, un producteur de fruits, un producteur de légumes, un pâtissier, un marchand de volailles et un marchand de miel.

RESPECTONS TOUJOURS LES GESTES BARRIÈRES.

Suivant les annonces gouvernementales, le marché rouvrira progressivement à tous ses marchands, y compris vestimentaires. Le port du masque est vivement recommandé.

Plus que tout et pour tout, consommez local : vos commerces miolands vous attendent !



Durant le confinement, seuls les établissements fournissant des produits de première nécessité ont pu maintenir leur activité. A Mions comme ailleurs, en plus de permettre à chacun de se nourrir, ils ont réussi à maintenir le lien social entre résidents d'un même quartier, tout en permettant une sortie à proximité de chez soi durant les (longues) journées de confinement. **Plus que tout en cette période de déconfinement, les commerçants ont besoin de vous. Nous vous invitons à vous rendre dans vos commerces miolands qui ont traversé une rude épreuve et qu'il nous faut soutenir.**

D'autant plus que nous avons tout ce qu'il faut à Mions en produits comme en services, inutile donc d'aller plus loin !

La Ville se déplace sur l'ensemble des commerces afin d'apporter son aide et son soutien dans cette reprise, tout en vérifiant le respect des règles sanitaires.

SENIORS

La Résidence Marianne à l'épreuve du COVID



Un grand bravo à l'ensemble du personnel de la Résidence Marianne et du Service à Domicile qui ont pris soin des plus vulnérables durant cette crise.

Afin de combattre les risques de transmission du Covid-19, **la Direction de la Résidence Autonomie Marianne a activé son Plan Bleu.**

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire, des consignes ont été mises en place afin de renforcer les mesures de prévention et d'hygiène au sein de l'établissement.

Cette organisation a évolué en prenant en compte les préconisations de l'Agence Régionale de Santé en matière de limitation des accès, notamment pour les familles. Afin de rompre avec l'isolement des personnes âgées, l'établissement a mis en place

un service de visioconférence pour les familles. Puis, sur préconisation du Ministère de la Santé, à compter du 24 avril, **un espace de convivialité a été proposé aux familles** pour reprendre les visites dans un cadre sanitaire strict.



Un registre pour les plus vulnérables

Dans le cadre de la crise sanitaire, le «Registre des personnes vulnérables» a été activé. Le CCAS a pris contact avec les personnes inscrites pour s'assurer qu'elles n'avaient pas besoin d'assistance et leur proposer une aide adaptée.

Régulièrement, les personnes recensées ont été appelées par un travailleur social.

A noter : l'activation du «Registre des personnes vulnérables» se poursuivra dans le cadre du **Plan canicule.**

N'hésitez pas à vous inscrire si vous vous sentez vulnérables, ou à inscrire l'un de vos proches.

Les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans inaptes au travail et les adultes handicapés peuvent s'enregistrer en contactant le CCAS.

Si une personne concernée ne peut faire la démarche seule, son représentant légal ou un tiers (voisin, parents, médecin) peut le faire à sa place.

Contact : 04 72 23 62 69
ccas@mions.fr

SOLIDARITÉ

Mions Entraide Solidaire

Durant la période de confinement, afin d'aider les personnes isolées ou dans l'incapacité de se déplacer pour leurs courses de première nécessité, **le CCAS a mis en place un dispositif d'accompagnement.**

Les personnes isolées et vulnérables ont pu faire appel à ce service afin que des bénévoles et parfois des agents du CCAS réalisent à leur place les courses urgentes.



Les Miolands ont été nombreux à répondre présents à l'appel lancé par le CCAS et la Ville de Mions afin d'aider les plus fragiles.

67 bénévoles miolands

162 aides apportées

PLATEFORME DE SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE



La grande majorité des démarches se fait de façon dématérialisée : imprimer des attestations, faire l'école, travailler depuis chez soi, faire ses courses, rester en contact avec ses proches, etc. Cependant, l'utilisation des outils numériques n'est pas aisée pour tous.

C'est pourquoi un centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles a été mis en place sur :

 www.solidarite-numerique.fr

N° Vert : 01 70 772 372

● Si vous souhaitez rejoindre les médiateurs qui répondent aux usagers, vous pouvez apporter votre aide en passant par la page «Rejoignez-nous».



MAJORITÉ

• FORCE D'AVENIR •
DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

« Afin de respecter la règle édictée par le code électoral, le groupe a décidé de suspendre son expression politique jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal »



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Josiane
GRENIER-FOUADE



Mickaël PACCAUD



Jean-Michel
SAPONARA



Anne-Bénédicte
FONTVIELLE



Nicolas ANDRIES



Vincent TIXIER



Jean LANG



Christine BARROT



Patrick TUR



Jessica FIORINI



Nicolle MAGAUD



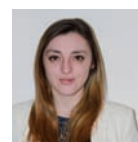
Alain CHAMBRAGNE



Suzanne LAUBER



Fabio CARINGI



Marie PINATEL



Henri RODRIGUEZ



Régine MANOLIOS



François IAFRATE



Bernard EXBRAYAT

forcedavenir@mions.fr

OPPOSITION

• ENSEMBLE, MIONS EN CONFIANCE •
GAUCHE DÉMOCRATE ET CITOYENNE

« Afin de respecter la règle édictée par le code électoral, le groupe a décidé de suspendre son expression politique jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal »

mionsenconfiance@mions.fr



Jean-Paul VEZANT



Christine METRAL-CHARVET



Francis MENA



Dominique MARCHAUD



Jean-Claude GALLÉTY

• MIONS OXYGÈNE •
LISTE SANS ÉTIQUETTE

La majorité a réservé toutes les pages de ce magazine «écrit dans l'urgence» dans un but électoral. Elle y rabâche des informations déjà connues.

Pourtant neutre et fort intéressant pour tous, la publication d'un article sur le Covid « La pollution facteur d'aggravation du Covid » nous a été refusée !

Notre groupe rejette cette honteuse censure !

Néanmoins, vous pourrez lire cet article sur le site de MIONS OXYGÈNE ou sur notre page Facebook.

Allez tous voter le 28 !

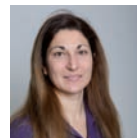
mionsoxygene@mions.fr



Valérie ROMERO

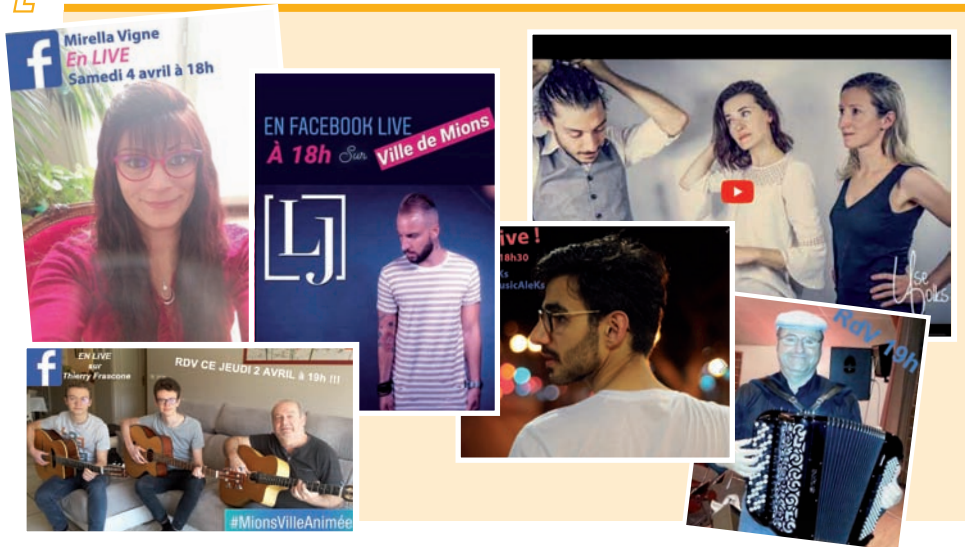


Michel PEYRAT



Valérie RENOSI

culture et animations



Mions ville animée, même en période de confinement !

Le confinement a baissé le moral des concitoyens... Mais c'était sans compter sur la mobilisation des acteurs de la ville qui font de Mions une ville animée en tout temps !

Artistes et amis miolands, chanteurs, musiciens, mais aussi associations, tous ont œuvré pour nous offrir des animations de qualité à travers nos écrans, via Facebook ou YouTube. Du concert d'accordéon à la chanson française en passant par la guitare ou l'électro, de l'activité artistique, du dessin, de l'Histoire, du cabaret, du sport, de la cuisine, du bricolage et des astuces, de la danse... Il y'en a eu pour tous les goûts !

Merci aux artistes : Mirella Vigne, Dominique Vanderbrouck, Thierry Frascone et ses fils, LJ Officiel, Aleks, Lucien Delly et le groupe Usefolks.

Aux associations : l'AMMI, Mémoire Miolande, Randossage, l'association des commerçants Vivre à Mions, C'Fêtes Mions, MB Danse et M'Danses.

Mions ville sportive

Confiné ou pas, petits et grands, on continue de bouger !

Un grand merci à Virginie, éducatrice sportive de la Ville intervenant dans les écoles, pour ses activités sportives à destination des enfants et des adultes qui étaient proposées aux Miolands durant cette période de confinement.

Défis sportifs, mais aussi défis ménage, cours de pilates et de fitness, vous pouvez retrouver l'ensemble de ses vidéos pour continuer dans cette énergie positive sur sa chaîne.

Virginie Sport Ville de Mions



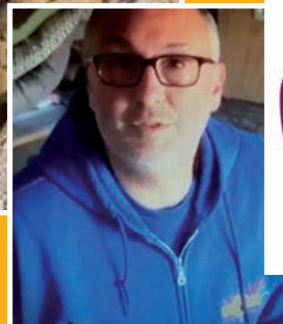
 YouTube

C'FÊTES MIONS

CFM TiVi pour vous servir... et vous divertir !

Un grand merci à C'Fêtes Mions, qui en plus d'apporter son aide avec ses bénévoles lors des opérations de confection de masques pour la population, a animé durant tout ce confinement sa chaîne YouTube, à laquelle vous pouvez toujours vous abonner !

Astuces et bricolages, concours de dessins, reportages historiques sur la ville, vous pouvez découvrir l'ensemble en vous rendant et en vous abonnant sur la chaîne CFM TiVi sur YouTube !



 YouTube



viptrez



JEUNESSE

Aux héros d'aujourd'hui super héros de demain

Durant le confinement, Patrice Iacovella, sophrologue pour enfants exerçant sur la commune, a invité tous les jeunes miolands à témoigner sur leur confinement, par un dessin, un poème, une lettre, ou encore une photo...

Ces témoignages seront à leur tour «confinés» pendant 100 ans dans un des murs du futur gymnase de la commune...

Jeunes miolands, il est encore temps de nous faire parvenir votre témoignage, par courrier postal ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie !

Retrouvez le projet et les explications en vidéo sur le site de la Ville.

 www.mions.fr

[agenda]

30/06

DE 15H45 À 19H

Don du sang sur rendez-vous
EFS • lieu à définir

20/06

Animation Primeur de mes envies
Fête des fruits et légumes frais •
Halle Louis Miachon

28/06

Elections – 2nd tour
sous réserve des conditions sanitaires

La Médiathèque à emporter !



BIBLIO-DRIVE : OUVERTURE LE 9 JUIN

La médiathèque est heureuse de vous retrouver... en mode adapté pour la sécurité de tous !

Comment ça marche ?

Emprunts par carte d'abonné, et pour une période de 5 semaines = 10 documents imprimés + 4 DVD + 4 CD

1- CHOISISSEZ ET RESERVEZ

- sur notre **site internet** en vous connectant avec votre numéro de carte et mot de passe (année de naissance) : <http://mediatheque.mions.fr/>
 - par **mail** : reservationsbib@mions.fr
 - (N'oubliez pas de nous préciser votre nom et n° de carte !)
 - par **téléphone** : **04 72 23 26 69** du lundi au vendredi de 10h à 12h
- Nous vous fixerons un rendez-vous.

2- RÉCUPÉREZ

- les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h au rendez-vous fixé
- lieu : côté Ouest de la Médiathèque, parking rue de l'Égalité (en face du restaurant-pizzeria)

Venez avec un masque et votre sac et respectez les gestes barrières !

3- RENDEZ

Vous avez des livres à rendre ? Déposez-les dans la « Boîte de retours » sur le même parking, ils seront traités au plus vite.

Evidemment, aucune pénalité de retard n'est appliquée. La boîte retour de livres (parking à l'arrière de la médiathèque) est réouverte depuis le 27 mai.

Les documents rendus seront désinfectés et mis en quarantaine avant d'être de nouveau disponibles à l'emprunt.



OFFRE NUMÉRIQUE EN LIGNE

Pensez aussi à nos ressources en ligne disponibles 24h/24 et 7j/7 via le portail de la médiathèque <http://mediatheque.mions.fr/>

Vous y trouverez d'importantes ressources de divertissement et d'éducation pour tous les publics (presse, autoformation, musique et contes).

Et surtout : prenez soin de vous !



**CONCOURS
DE MAISONS ET
BALCONS FLEURIS**
ÉDITION SPÉCIALE PHOTO

Embellissez votre ville...

... et envoyez-nous vos plus belles images!

maisonsbalconsfleuris2020@mions.fr

Jusqu'au 14 juin



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

